

Saint Leu le jeudi 1er décembre 2022

La Direction
à
La communauté éducative



Objet : Journée de la laïcité
Note de service N° 19 22/23

Madame, Monsieur

CiG POINTE DES CHATEAUX



La Journée de la laïcité sera célébrée dans notre établissement **le 8 décembre**.

La communauté éducative est ainsi invitée, durant la semaine du 5 au 9 décembre, à organiser la tenue de débats ou de conférences, ou à prendre toutes les initiatives pédagogiques susceptibles de mobiliser la réflexion et l'action collective en vue de la mise en valeur du sens et du bénéfice du principe de laïcité, dans la République et dans son École.

Programme pour la matinée du 8 décembre :

- Les personnels ainsi que les élèves sont invités à venir habillés en **bleu**, **blanc** ou **rouge**. (Organisation des élèves par la vie scolaire)
- Les enseignants ont la possibilité d'organiser des débats et des travaux dans leur classe :
<https://www.education.gouv.fr/l-ecole-au-college-ou-au-lycee-gagne-tous-respecter-la-laicite-324335>
<https://eduscol.education.fr/1620/la-laicite-l-ecole-outils-et-ressources>
- Ces travaux pourront être mis en valeur sur le site du collège ou au CDI. (Collages, poèmes, dessins, vidéos...)

9h25 : Récréation

- Les élèves et les personnels habillés en bleu, blanc ou rouge se réunissent au milieu de la cour pour constituer **le drapeau français**,
- Réalisation de photos qui seront publiées sur le site du collège. (CPE)

11h30 12h15 : Plantation de l'arbre de la laïcité. (SEGPA, éco-délégués et club nature)

Je sais votre attachement à faire vivre la laïcité dans le collège et vous remercie par avance pour votre engagement à faire de cette journée une réussite.

Le principal

